

EPI TRAVAIL EN HAUTEUR – HARNAIS ANTICHUTE

Référence réglementaire :

Art 6 et 8 OPA

Prérequis :

- Bénéficier d'une aptitude médicale pour les travaux en hauteur
- 18 ans atteint

Durée :

- 1 jour

Supports de cours :

- Diaporama
- Films / vidéo
- Photos
- Exposé participatif
- Mise en situation pratique
- Documents Suva

Validation :

- Quiz théorique
- Evaluation pratique
- Attestation de formation ayant satisfait à l'évaluation

Public concerné :

- Tout travailleur utilisant des EPI contre les chutes à son poste de travail.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation optimale des EPI contre les chutes.
- Réduction des risques d'accidents et les conséquences, ainsi que l'amélioration du confort de travail en hauteur tout en répondant aux exigences légales et aux normes actualisées.
- Mettre en œuvre les bons gestes techniques de mise en sécurité.
- Permettre aux participants d'exercer leur métier en toute sécurité lors de travaux en hauteur

Théorie et pratique :

- Législation (LAA / OPA / CFST)
- Connaissances générales sur les EPI contre les chutes et les particularités des travaux en hauteur
- Sélection des ancrages et nœuds de base
- Système de retenue
- Système antichute
- Contrôle visuel et entretien du matériel (longe, harnais, etc.)
- Réglage du harnais, longe de retenue
- Système de maintien au travail
- Applications spécifiques en fonction des branches de métiers
- Installation de ligne de vie temporaire
- Démonstration d'un set de sauvetage
- Évaluation théorique